

Einsiedeln : rapport au conseil de la corporation de Dorf-Binzen sur l'état des reboisements dans l'automne de 1872

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **24 (1873)**

Heft 6

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-784124>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

fédéral a reconnu qu'il était de son devoir de rendre ces cantons attentifs à la responsabilité dont ils se chargeaient, en ne faisant pas usage des secours que la Confédération leur offre. Valais seul a répondu en envoyant une série de projets d'indiguements et de reboisements qui n'ont pu être examinés qu'en partie, parce que la saison était trop avancée. Il faut espérer que cette année les autres cantons ne failliront pas à leur devoir en ce qui concerne une œuvre d'intérêt général, dont l'urgence est aussi grande que l'était dans le temps la construction des digues dans les Pays-Bas ; ils feront ce que la patrie attend d'eux, et ce qu'elle a même le droit d'exiger catégoriquement. Le rapport ajoute qu'on ne peut pas se dissimuler qu'il n'y ait une tendance générale à se borner à n'entreprendre que les travaux uniquement destinés à écarter les dangers les plus rapprochés, au lieu de faire les travaux dont l'influence serait plus générale. C'est donc avec raison que le Conseil fédéral n'a souvent accordé les subsides pour les travaux de protection qu'à la condition qu'on exécute en même temps des reboisements, et qu'il a rappelé que ces subsides n'avaient pas pour but de soutenir des entreprises qui n'ont qu'une importance locale, mais d'améliorer l'état des choses dans toute la région des hautes montagnes.

Einsiedeln. Rapport au conseil de la corporation de Dorf-Binzen sur l'état des reboisements dans l'automne de 1872.

Pendant l'automne dernier la commission a pris connaissance de l'état de toutes les plantations, et présente à cet égard le rapport suivant.

I. *Bannwald* comprenant environ 8 arpents. La première plantation a eu lieu dans l'automne de 1861, sur le conseil du professeur E. Landolt à Zurich, avec des plants tirés des pépinières de Winterthour. La rapidité de la pente, les nombreuses déchirures dont elle est parsemée et le manque d'humus dans beaucoup d'endroits, ne permettaient pas qu'on s'attendit à une réussite complète de la plantation ; le développement en a encore été retardé par deux circonstances imprévues et très fâcheuses ; au prin-

temps de 1865 les gazons secs ont pris feu au milieu des cultures, et les jeunes plantes ont péri sur une étendue d'environ un arpent : la même année un glissement de terrain a emporté à peu près autant de plantes dans la profondeur. On a remplacé immédiatement les plants détruits par l'incendie par d'autres qui n'en prospèrent que mieux ; en revanche il a fallu renoncer à reboiser la place dénudée par l'éboulement.

Les plants sont placés à 5 pieds de distance, et disposés par 4 rangées d'épicéas sur une de mélèze. Une fois que ces derniers sont enracinés ils prospèrent très bien. Malgré des circonstances défavorables la plantation est en générale dans un état satisfaisant.

II. *Sattelegg*. Dans cette forêt, qui a été acquise par échange avec Wylerzell, on a complété en 1862 le jeune peuplement qui était très défectueux, au moyen de plants tirés de Winterthour et de la forêt de la Sihl. Dans les années suivantes et pour la dernière fois en 1867, on a repeuplé la coupe rase avoisinante ; en plantant des épicéas et quelques rares mélèzes. En dépit de l'altitude, l'accroissement des jeunes plants est très satisfaisant, ils couvrent un espace d'environ 9 arpents.

III. *Hirzen*. On a planté cet automne 1700 jeunes épicéas dans une coupe, pour améliorer le jeune recru qui s'y trouvait, mais qui était très défectueux, pour le compléter entièrement il faudrait un plus grand nombre de plants.

IV. *Brunnenloch*. Dans cette coupe récente on a repeuplé environ 5 arpents l'automne dernier, par la plantation d'épicéas de 5 ans et de quelques mélèzes. La croissance ne nous a pas paru bien satisfaisante ; cela tient probablement à ce que la coupe a été par trop complète. Il n'y a pourtant pas beaucoup de plants qui aient péri, mais plusieurs ont été endommagés par les pieds des bestiaux.

Dans le cours de cet automne on a mis en terre dans la même coupe 27900 jeunes sapins et quelques mélèzes, ce qui porte la surface boisée à 17 arpents, la plantation ayant eu lieu à 4 pieds de distance.

Pour que ces jeunes arbres se développent comme on est en droit de s'y attendre dans une situation connue pour être aussi favorable à l'accroissement de forêts, il faudrait empêcher le parcours du bétail ; ce serait sans doute un travail très considérable que d'entourer cette forêt d'une clôture, mais il serait peut-être

dans l'intérêt de la corporation de cesser de conduire les bestiaux sur les pâturages environnants et d'en faucher l'herbe. Les jeunes forêts seraient ainsi mises à l'abri, et la corporation retirerait du foin et de la litière une valeur plus grande que celle qu'elle obtient en faisant pâturer ces terrains.

Une petite pépinière témoigne de la bonne volonté du forestier qui l'a établie ; mais l'état dans lequel elle est actuellement, n'est pas en rapport avec ses bonnes intentions ; d'abord la semence n'a pas germé comme il aurait fallu, ensuite les brins ont péri en grande partie ou ont été mangés par les souris. On ne peut pas attendre grand 'chose de cette pépinière, parce qu'elle est dans une situation trop exposée.

V. *Dulischrott*. Les premiers plants ont été mis en terre dans cette coupe dans l'automne de 1864, en commençant par l'extrémité occidentale ; on a ensuite continué la plantation pendant 2 ans, et l'on a ainsi repeuplé de 25 à 30 arpents. Malgré les craintes que pouvait inspirer la hauteur de la station, surtout a cause du poids des neiges, la plantation a donné des résultats satisfaisants ; des sapins qui y ont été plantés les premiers sont bien développés ; cependant il faut que le forestier continue à y vouer toute son attention.

Il y a encore ici de grandes étendues qui ont besoin d'un repeuplement artificiel, car on n'y voit point de reru naturel. Pour avoir des plants à portée le forestier a engagé, il y a quelques années, le charbonnier Mühlebach à établir une pépinière dans le voisinage de sa cabane ; mais à cause de la négligence de cet homme elle n'a pas prospéré, et il n'en a plus été question depuis que le charbonnier a été renvoyé de la forêt qui était un peu trop devenue un paradis à sa façon.

On avait posé comme condition à ce charbonnier qu'il planterait chaque année un certain nombre de jeunes épicéas. Il a tenu cet engagement, et il a transplanté au-dessous de sa cabane, au sud-est de la coupe, plus de 1000 jeunes sapins rouges et blancs qu'il avait extraits des pâturages du voisinage, et qui prospèrent maintenant parfaitement bien. C'est un souvenir de ce Lucernois à demi sauvage et de sa Madeleine, qui étaient toujours prêts à offrir un tasse de café au schnaps et d'autres délicatesses aux membres de la corporation qui passaient par là.

VI. *Bollern*. Toute la coupe a été replantée l'année passée.

Elle comprend environ 15 arpents, et une clôture la préserve du parcours. Les jeunes plants ont très bonne apparence, en sorte qu'on peut s'attendre à ce qu'ils croîtront rapidement.

VII. *Tritt*. Pour remplacer une clôture destinée à empêcher les bestiaux de s'approcher d'un précipice, on a planté l'automne dernier audessus des rochers 1700 jeunes épicéas ; ils prospèrent parfaitement et quand ils auront quelques années ils rempliront bien leur but.

VIII. *Faul-Mööshi*. Ici on a reboisé, dans l'automne de 1870 avec des épicéas et quelque mélèzes un terrain d'environ 5 arpents, qui depuis quelques années ne livrait qu'un mince produit en litière. Cette plantation fait une mauvaise impression. Un quart des plants a péri et la plus grande partie des autres sont souffreteux. Le sol est humide; c'est pour cela qu'on a fait un certain nombre de fossés avant la plantation. Il est encore possible que les plants qui ont été enlevés à un sol sec et riche en humus se développent mieux, quand ils seront une fois habitués à la nourriture qu'on leur offre aujourd'hui. On se croit du moins autorisé à tirer cette conséquence quand on voit la vigueur des brins naturels qui se montrent çà et là. L'année prochaine il faudra que la question se tire au clair et, cas échéant en devra s'empresse de compléter les cultures.

IX. *Schwantenau-Port*. Il y ici une coupe d'environ 5 arpents où l'on a exploité des bois en 1864 pour en faire la distribution aux ayant-droit. La situation très favorable faisait espérer que la surface se couvrirait promptement d'un recru naturel. Se trouvant déçu dans cet espérance et voyant les jeunes sapins demeurer très rares, on y a fait au printemps de 1870 une plantation qui est maintenant la plus belle de toutes ; il faut dire que la station est très favorable, mais en présence de ce résultat il conviendra partout d'examiner s'il ne faudrait pas faire de nouveaux essais pour remplacer les plantations d'automne par celles du printemps.

X. *Pépinière*. La première pépinière a été établie en 1862 dans le Bannwald ; mais on a bientôt remarqué que cette place ne convenait pas à cause de la rapidité de la pente et parce qu'on n'avait pas l'espace nécessaire pour une bâtardière. En conséquence une autre pépinière a été établie au printemps de 1864 dans la petite prairie de la Schwantenau. Sous le rapport

du climat et du sol on n'aurait pu choisir un meilleur emplacement ; grâce aux soins attentifs de notre forestier les plants y prospèrent à plaisir. La pépinière occupe maintenant un espace d'un arpent et demi, on pourrait encore l'agrandir considérablement, en sorte qu'on en pourra désormais retirer annuellement de 30 à 50000 jeunes plants. Cette pépinière est sans contredit le joyau de nos forêts.

Mais il faut s'empresse d'ajouter que dans quelques années il faudra la transporter à un autre endroit ; les semis se suivant très rapidement le sol finit par s'appauvrir et les plantes en souffrent. Jusqu'à présent le forestier a prévenu cet inconvénient au moyen d'engrais, de feuilles, ect., mais à la longue celle ne saurait suffire. Quand il faudra déplacer la pépinière nous conseillons de l'établir près du village, car on ne retrouvera nulle part ailleurs une localité aussi favorable que celle de la Schwantenau ; près du village la pépinière sera toujours à la portée du forestier et de ses ouvriers, et les membres de la corporation pourront bien mieux la visiter.

Si nous récapitulons maintenant nos plantations nous aurons le tableau suivant :

1. Bannwald	environ	8 arpents
2. Sattelegg	"	9 "
3. Hirzenchrott	"	1 "
4. Brunnenloch	"	17 "
5. Dulischrott	"	25 "
6. Bollern	"	15 "
7. Tritt	"	1 "
8. Faul Möösli	"	7 "
9. Schwantenau	"	5 "
<hr/>		
Total		88 arpents

En terminant nous pouvons dire que depuis quelques années la corporation de Dorf-Binzen a beaucoup fait pour l'économie forestière, et nous sommes persuadés qu'on continuera à marcher dans cette voie. Il nous sera d'ailleurs facile de voir que nous ne devons pas nous lasser, mais plutôt augmenter nos efforts ; il suffira pour cela de comparer ce que nous avons planté dans les 11 années dernières avec ce que nous avons coupé. Pendant ce temps nous avons eu 9 distributions de bois ; ce ne sera pas trop d'admettre qu'il nous fallu en moyenne 17 arpents pour une

distribution, ainsi pendant ces 11 ans on a exploité 153 arpents de forêt, et on n'en a replanté que 88. Il est vrai qu'à l'avenir on sera moins libéral en fait de distribution; la corporation n'en fera plus que tous les deux ans, au lieu d'en faire toutes les années, comme cela a été le cas 7 ans de suite. On peut aussi penser que la bonne nature s'est chargée de faire quelques repeuplements; mais nous avons encore un certain nombre de coupes qui resteront en friche si on n'y exécute pas des plantations. En fait de reboisements nous n'avons pas à craindre de faire trop, mais bien de faire trop peu.

Nous désirons et nous espérons donc que le Conseil continuera à vouer de plus en plus son attention à l'économie forestière, et ne reculera devant aucun sacrifice pour la tenir au niveau des exigences de notre temps, et cela dans notre intérêt et surtout dans celui de notre postérité.

Bulletin des cantons.

Appenzell Rh. ext. C'est avec plaisir que nous faisons connaître à nos lecteurs que M. Thadée Seif, forestier à Teufen et bourgeois de Gonten, est enfin parvenu à faire organiser un cours forestier qu'il donnera sous la direction d'un inspecteur forestier qui a fait des études théoriques et pratiques. Il a fait connaître ses vœux à la commission d'Etat du canton, en démontrant la nécessité et l'utilité d'un tel cours; elle a décidé d'en prendre les frais à la charge de l'Etat et d'inviter toutes les communes du canton à faire choix d'une personne qualifiée pour suivre cet enseignement. Nous sommes fort réjouis que l'économie forestière de ce canton soit enfin entrée dans la voie du progrès sous l'influence d'hommes de l'art; ce sera un moyen d'arrêter, si ce n'est pour le présent au moins pour l'avenir, la progression croissante du prix des bois.

Uri. La communauté de la vallée d'Urseren a décidé de boiser quelques surfaces qui sont qualifiées pour la culture des forêts. Quoique ses pentes soient encore jusqu'à une hauteur considérable dans la région des arbres, cette vallée ne possède plus